

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 11 JUILLET 2017

Présents : MM. BOULORD, PINEAU

Excusés : MM. BONO, CHAMBARD, HUGOT, ODIOT, REPELLIN, ROBIN, SEGHIER, VITTONÉ.

COURRIER

JARRIE CHAMP : lu et noté : vos deux mutés supplémentaires sont rattachés à votre équipe 1 évoluant en D1.

SAISON 2017-2018.

- La commission des Règlements a le plaisir d'accueillir Daniel HUGOT et Alexandre ODIOT pour la prochaine saison. Bienvenue à eux.

La commission des Règlements remercie Estelle STAES, Alain BOYER et Jean Yves MARTIN pour les nombreux services rendus à la commission des années durant.

ENTENTES

U19

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
1	O. COMMELLE	F.C. LIERS		F.C. LIERS
3	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

U17

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
2	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
4	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

U15

N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
5	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

TRESORERIE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

GRENOBLE DAUPHINE
MAHORAISE
AJFC
GUINEENS ISERE
O. DE VILLEFONTAINE
FROGES
FUTSAL MARTINEROIS
ETOILE FUTSAL FONTAINE
COMMUNAUX SMH
ASIG
PLANET PHONE 38
RIVOIS FUTSAL
BRAGA

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

*PRESIDENT
BOULORD*

06 31 65 96 77

Jean Marc